

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

POUR L'ÉLECTION 2024 À LA COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Informations importantes

- Pour être valable, la présente déclaration doit **être dûment complétée et signée par le candidat**, et être envoyée avec le formulaire de candidature dans le délai réglementaire.
- Si vous avez des questions, veuillez écrire au Comité électoral à l'adresse : election@standcom.ch

Je, soussigné·e **Sven Mollekleiv**,

déclare déposer ma candidature en vue de l'élection des membres de la Commission permanente par la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en 2024.

Je confirme par la présente que je suis membre de la **Croix-Rouge de Norvège**.

Je suis dûment informé·e des fonctions assignées à la Commission permanente par l'article 18 des Statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement), et pleinement conscient·e que les membres de la Commission permanente sont élus à titre personnel.

Je confirme que je satisfais aux critères d'éligibilité, au profil et aux qualifications définis dans les Statuts et le Règlement du Mouvement ainsi que dans les « Lignes directrices relatives aux candidats à l'élection à la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », adoptées par le Conseil des Délégués de 2019 au titre de sa résolution 4.

Je confirme également que :

- a. J'ai le devoir de promouvoir et d'observer les règles et normes applicables au processus de l'élection, y compris, mais sans s'y limiter, l'obligation :
 - de me conformer en tout temps aux Principes fondamentaux, aux Statuts et au Règlement du Mouvement, et de respecter ses idéaux et ses valeurs,
 - de n'accepter aucun mandat susceptible de me lier à une quelconque entité, de ne prendre aucun engagement susceptible de limiter ma liberté de choix ou d'action dans le futur si je suis élu·e, et de n'accepter aucune contribution ni aucune forme de soutien à ma candidature, qu'il soit financier ou matériel, en provenance d'acteurs extérieurs au Mouvement,

Candidatures à l'élection à la Commission permanente
ANNEXE 1

- de m'abstenir de toute action pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts potentiel ou avéré ou pouvant être perçue comme indicative d'un conflit d'intérêts.
- b. Je dois pleinement coopérer avec le Comité électoral, en particulier pour toute demande d'informations ou de renseignements concernant ma candidature.
- c. Toutes les informations que j'ai données et toutes les déclarations que j'ai faites dans le présent document ainsi que dans mon formulaire de candidature sont exactes et véridiques.
- d. J'informerai immédiatement le Comité électoral si, après la date de la signature de la présente déclaration :
- je ne suis plus en mesure, pour une quelconque raison, de satisfaire aux critères d'éligibilité, au profil et aux qualifications attendus des candidats, ou
 - l'une ou l'autre des déclarations contenues dans le présent document ou dans mon formulaire de candidature cessent d'être vraies ou exactes pour une quelconque raison, ou
 - je dispose de nouvelles informations pertinentes concernant la présente déclaration ou mon formulaire de candidature.

Je suis conscient-e qu'en cas a) de fausse déclaration ou information ou d'omission d'une information importante dans la présente déclaration ou dans mon formulaire de candidature, b) de manquement à l'obligation susmentionnée d'informer le Comité électoral, ou c) de manquement à l'une ou l'autre des obligations énoncées dans la présente déclaration, ma candidature pourra être écartée.

J'autorise par la présente le Comité électoral à vérifier mes antécédents afin de s'assurer que je satisfais aux critères d'éligibilité, au profil et aux qualifications attendus des candidats à l'élection à la Commission permanente. Je consens au traitement des données personnelles me concernant qui sont pertinentes et nécessaires à la réalisation de ces vérifications. Je suis conscient-e que le Comité électoral pourra faire appel à cette fin aux services d'un ou de plusieurs prestataires externes, et que je peux retirer mon consentement au traitement de mes données, auquel cas aucune vérification ne sera effectuée et ma candidature ne sera pas prise en compte.

Signature

Lieu et date

1. Motivation du candidat

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) doit redoubler d'efforts pour faire face à l'augmentation alarmante du nombre de personnes ayant besoin d'une assistance et d'une protection humanitaires. Cela implique pour lui de renforcer sa capacité à promouvoir le respect du droit international humanitaire, ainsi qu'à s'acquitter de son mandat et de son rôle. Je pense que la Commission permanente devrait pour y parvenir se concentrer sur les trois principaux objectifs suivants au cours des quatre années à venir.

Unifier le Mouvement

Dans un monde plus polarisé que jamais, l'unité du Mouvement est d'une importance capitale. La Commission permanente devrait s'employer à renforcer la confiance entre les composantes du Mouvement, ainsi qu'entre le Mouvement et les États parties aux Conventions de Genève. Elle devrait aussi soutenir la mise en œuvre des résolutions du Mouvement, notamment l'Accord de Séville 2.0, qui privilégie la localisation pour répondre efficacement aux besoins humanitaires.

Renforcer la pertinence du Mouvement et de la Conférence internationale

Le Mouvement, les États et la Conférence internationale sont interconnectés pour tout ce qui a trait à l'action humanitaire et aux Conventions de Genève. La Commission permanente devrait s'efforcer de préserver cette approche tripartite et d'assurer la pertinence de chaque Conférence internationale en tant qu'espace de dialogue, de collaboration et de prise de décisions pour tous les participants – l'objectif poursuivi étant d'influer sur les activités menées à travers le monde dans le domaine humanitaire et du développement, et de faire en sorte que le DIH et les principes humanitaires soient reconnus comme des biens communs universels.

Renforcer l'action humanitaire

Les travaux de la Commission permanente devraient être étroitement liés aux défis et aux opportunités que rencontrent les volontaires et le personnel. Elle devrait donc accorder la priorité à la promotion du respect de l'espace humanitaire et à la protection des volontaires et du personnel, ce qui est fondamental pour permettre au Mouvement de s'acquitter de son mandat.

Fort d'une longue carrière passée au service du Mouvement, d'un riche parcours dans le secteur privé, d'une expérience solide de l'interaction avec les États et d'une connaissance approfondie du volontariat ainsi que des organisations nationales et internationales, j'estime être doté du réseau, des compétences et des aptitudes nécessaires pour contribuer à la réalisation de la mission de la Commission permanente.

Des processus décisionnels transparents et inclusifs

Mes 15 ans d'engagement auprès du Pacte mondial des Nations Unies – la plus grande initiative du monde en matière de responsabilité sociale des entreprises – et mon expérience en tant qu'ombudsman chez DNV, société comptant plus de 15 000 employés dans une centaine de pays, m'ont convaincu de l'importance cruciale que revêtent des processus transparents et inclusifs pour favoriser l'unité ainsi que la mise en œuvre fidèle des décisions.

Redevabilité

Dans le cadre des fonctions de gouvernance et de direction que j'ai occupées à la Croix-Rouge, chez DNV en tant que premier vice-président, au sein de plusieurs associations sportives et, plus récemment, en tant que président de la Fondation de conseil et de soutien à Football for the Goals (initiative des Nations Unies visant à mobiliser la communauté mondiale du football en faveur des ODD), j'ai appris que la redevabilité est un élément fondamental d'une culture durable et, partant, une compétence clé pour les travaux de la Commission permanente.

Relations diplomatiques

Doté d'une expérience diversifiée – notamment auprès des gouvernements, de l'ONU, des organisations internationales et des composantes du Mouvement –, je pense posséder le niveau de connaissance des relations diplomatiques et d'expertise en matière de diplomatie humanitaire nécessaire pour apporter une valeur ajoutée à la Commission permanente et renforcer son action.

2. Curriculum Vitae



Insérer ou agraffer une photographie

Données personnelles	
NOM DE FAMILLE ET TITRE	Mollekleiv, M.
PRÉNOM(S)	Sven
SEXE	Homme
NATIONALITÉ(S)	Norvégienne
DATE DE NAISSANCE	2 mars 1955
MEMBRE DE <i>(indiquer le nom de la Société nationale)</i>	Croix-Rouge de Norvège
FONCTION(S) ACTUELLE(S) AU SEIN DU MOUVEMENT ET/OU DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE	<ul style="list-style-type: none">• Membre honoraire de la Croix-Rouge de Norvège
FONCTION(S) ACTUELLE(S) EN DEHORS DU MOUVEMENT	<ul style="list-style-type: none">• Directeur général, Oslo Energy Forum, Norvège• Premier vice-président chargé de la durabilité, conseiller principal, DNV

Mon expérience Croix-Rouge/Croissant-Rouge aux niveaux national et international

(y compris les activités professionnelles et/ou de volontariat exercées au sein de la Société nationale d'origine et/ou d'autres composantes et organes du Mouvement, ainsi que les réalisations spéciales accomplies aux niveaux national et international)

Année	(Commencer par l'information la plus récente. Agrandir le tableau si nécessaire.)
2017 - ce jour	<ul style="list-style-type: none">• Membre honoraire (statut accordé à titre exceptionnel et autorisant la participation à l'Assemblée générale), Croix-Rouge de Norvège
2008 - 2017	<ul style="list-style-type: none">• Président, Croix-Rouge de Norvège
2001 - 2020	<ul style="list-style-type: none">• Vice-président, Fonds spécial du CICR en faveur des handicapés / MoveAbility
1991 - 2001	<ul style="list-style-type: none">• Secrétaire général, Croix-Rouge de Norvège

Autre expérience et autres réalisations

(autres rôles, fonctions ou réalisations spéciales en dehors du Mouvement)

Année	(Commencer par l'information la plus récente. Agrandir le tableau si nécessaire.)
2015	<ul style="list-style-type: none">• Officier de l'Ordre royal norvégien de Saint-Olav pour services rendus à la société
2010	<ul style="list-style-type: none">• Prix Bridge Building for Integration, comité du 22 août 2010
2001 - 2020	<ul style="list-style-type: none">• Responsable des relations extérieures et de la responsabilité sociale / Directeur des ressources humaines, DNV
1988 - 1992	<ul style="list-style-type: none">• Directeur du marketing / Directeur des relations publiques, Fédération norvégienne de football
1984 - 1988	<ul style="list-style-type: none">• Secrétaire général adjoint / Directeur de l'information / Directeur du développement, Confédération norvégienne des sports
1982 - 1984	<ul style="list-style-type: none">• Directeur adjoint, École norvégienne des sciences du sport
2024 - ce jour	

2023 - ce jour	<p>Fonctions actuelles au sein de conseils d'administration</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président, Académie norvégienne de droit international
2020 - ce jour	<ul style="list-style-type: none"> • Président, Fondation de conseil et de soutien à Football for the Goals (résolution A/78/L.56 des Nations Unies, 2024) • Président du conseil d'administration, Institut norvégien de recherches sur la durabilité
2004 - 2014	
2004 - 2019	<p>Fonctions précédentes au sein de conseils d'administration (liste non exhaustive)</p>
2015 - 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Membre, Conseil mondial des entreprises pour le développement durable
2012 - 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Représentant de DNV, Pacte mondial des Nations Unies
2005 - 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Membre, Comité d'éthique et de médecine, Confédération norvégienne des sports • Membre, Comité d'éthique, Association norvégienne des autorités locales et régionales (KS) • Président du conseil d'administration, Association des ONG de Norvège

Langues de travail de la Commission permanente

(cocher s'il y a lieu la case correspondant à votre niveau)

ANGLAIS	<input type="checkbox"/> langue maternelle pratique	<input checked="" type="checkbox"/> bonne connaissance	<input checked="" type="checkbox"/> connaissance
ARABE	<input type="checkbox"/> langue maternelle pratique	<input type="checkbox"/> bonne connaissance	<input type="checkbox"/> connaissance
ESPAGNOL	<input type="checkbox"/> langue maternelle pratique	<input type="checkbox"/> bonne connaissance	<input type="checkbox"/> connaissance
FRANÇAIS	<input type="checkbox"/> langue maternelle pratique	<input type="checkbox"/> bonne connaissance	<input type="checkbox"/> connaissance

Formation

(diplômes et distinctions de type universitaire, professionnel et/ou social)

Année	(Commencer par l'information la plus récente. Agrandir le tableau si nécessaire.)
1984	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise en sport et histoire, École norvégienne des sciences du sport, Norvège
1980 - 1982	<ul style="list-style-type: none">• Licence en sport, École norvégienne des sciences du sport, Norvège
1976 - 1978	<ul style="list-style-type: none">• Licence en chimie, sciences sociales et histoire, Université de Bergen, Norvège
1976	<ul style="list-style-type: none">• Cours préparatoire, Université d'Oslo, Norvège

Je confirme l'exactitude de toutes les informations que j'ai données ainsi que de toutes les déclarations que j'ai faites dans le présent formulaire de candidature.

Sven Mollekleiv

Nom du candidat

Oslo, le 12 août 2024

Signature

Lieu et date

DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ

POUR L'ÉLECTION 2024 À LA COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Informations importantes

- Pour être valable, la présente déclaration d'intégrité doit **être dûment complétée et signée par le candidat**, et être envoyée avec le formulaire de candidature dans le délai réglementaire.
- Si vous avez des questions, veuillez écrire au Comité électoral à l'adresse : election@standcom.ch

Je, soussigné·e **Sven Mollekleiv**,

membre de la **Croix-Rouge de Norvège**,

soumets la présente déclaration dans le cadre de ma candidature à l'élection à la Commission permanente par la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en 2024.

Je déclare :

- ne pas avoir été impliqué·e dans la commission d'une quelconque violation du droit international humanitaire ou des normes en matière de droits de l'homme reconnues au niveau international ;
- n'avoir été impliqué·e dans aucune infraction liée au travail des enfants ou à la traite des êtres humains ;
- ne pas avoir été condamné·e pour une infraction pénale ou pour un comportement ayant donné lieu à une sanction civile, risquant de nuire à la réputation ou au statut du Mouvement ;
- n'avoir été sanctionné·e par aucune des composantes du Mouvement pour :
 - violation du Code de conduite de l'une des composantes du Mouvement ;
 - affichage d'un caractère, d'une moralité, d'intérêts ou de comportements incompatibles avec les sept Principes fondamentaux du Mouvement ;
 - conduite frauduleuse ou faits de corruption ; ou
 - non-déclaration d'un conflit d'intérêts ;
- ne pas avoir été sanctionné·e pour violation des lois et politiques relatives à l'exploitation, aux abus, à la discrimination ou au harcèlement sexuels ou sexistes, ou pour toute autre forme de harcèlement ; ou
- n'avoir été impliqué·e dans aucune pratique, aucun différend ni aucune controverse d'importance, à l'intérieur ou à l'extérieur du Mouvement, risquant de nuire à la réputation ou au statut du Mouvement ;

- n'avoir été impliqué-e dans aucun acte qui pourrait être considéré comme contrevenant aux Principes fondamentaux ;

ou, dans le cas contraire, l'avoir indiqué dans l'espace ci-dessous.

Toute information que vous jugez pertinente et nécessaire en lien avec votre déclaration est à ajouter dans l'espace ci-dessous.

Je déclare également que toutes les informations que j'ai données et toutes les déclarations que j'ai faites dans le présent document ainsi que dans mon formulaire de candidature sont exactes et véridiques.

Si je suis élu-e, je déclare que :

- a. je m'acquitterai des fonctions qui sont celles de tout membre élu de la Commission permanente ;
- b. je servirai à titre personnel et sans esprit partisan les seuls intérêts de la Commission permanente et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement), et œuvrerai en faveur de la réalisation de leur mission humanitaire ;
- c. je respecterai en tout temps les Principes fondamentaux, les Statuts et le Règlement du Mouvement ;
- d. je m'abstiendrai de toute action pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts potentiel ou avéré ou pouvant être perçue comme indicative d'un conflit d'intérêts.

J'informerai immédiatement le Comité électoral si, après la date de la signature de la présente déclaration : a) l'une ou l'autre des déclarations qu'elle contient cessent d'être vraies ou exactes pour une quelconque raison, ou b) je dispose de nouvelles informations pertinentes concernant la présente déclaration.

Je suis conscient-e qu'en cas a) de fausse déclaration ou information ou d'omission d'une information importante dans la présente déclaration, ou b) de manquement à l'obligation susmentionnée d'informer le Comité électoral, ma candidature pourra être écartée.

Signature

Lieu et date

ATTESTATION D'APPARTENANCE ET D'INTÉGRITÉ

POUR UN CANDIDAT À L'ÉLECTION 2024 À LA COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Informations importantes

- Pour être valable, la présente attestation doit **être complétée et signée par un représentant dûment habilité de la Société nationale du candidat**, puis être envoyée par le candidat, avec le formulaire de candidature, dans le délai réglementaire.
- La présente attestation ne constitue ni un soutien au candidat qui se présente à titre personnel à l'élection à la Commission permanente, ni une validation de sa candidature.
- Si vous avez des questions, veuillez écrire au Comité électoral à l'adresse : election@standcom.ch

Je, soussigné·e **Siri Hatlen**,

en ma qualité de **présidente** de la **Croix-Rouge de Norvège**,

déclare que :

1) Le candidat **Sven Mollekleiv**

est actuellement membre de la Croix-Rouge de Norvège.

2) Sur la base des informations dont dispose la Société nationale, le candidat

- n'a jamais été sanctionné par la Société nationale pour :
 - violation du Code de conduite de la Société nationale,
 - affichage d'un caractère, d'une moralité, d'intérêts ou de comportements incompatibles avec les sept Principes fondamentaux du Mouvement,
 - conduite frauduleuse ou faits de corruption,
 - non-déclaration d'un conflit d'intérêts, ou
 - violation des lois et politiques relatives à l'exploitation, aux abus, à la discrimination ou au harcèlement sexuels ou sexistes, ou toute autre forme de harcèlement,
- n'a été impliqué dans aucune pratique, aucun différend ni aucune controverse d'importance, à l'intérieur ou à l'extérieur du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, risquant de nuire à la réputation ou au statut du réseau de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Signature et tampon

Lieu et date